

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale F. 974.12 P.00 223 20 septembre 2018 1. Intitulé du projet Aménagement de l'aire de jeux et des abords du restaurant du Bocage à Sainte Suzanne 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s) Prénon 2:2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom prénomieticualité de la personne M. MAILLOT Gerald, Président de la CINOR habilitée à représenter la personne m 7348 - Communauté d'agglomération 2 | 4 | 9 | | 7 | 4 | 0 | | 1 | 1 | 9 | loignez a votre demande l'annexe obligatoire n'i l 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuls et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie N° de catégorle et sous catégorle (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) 11° Travaux, ouvrages et aménagements Remplacement de toilettes existantes vétustes par des toilettes automatisées sur le dans les espaces remarquables du littoral même espace; Rénovation de l'aire de jeux (pose d'une nouvelle structure de jeux à l'emplacement et visés au b et au d du R. 146-2 du code d'une ancienne, pose d'un skate park sur dalle existante, rénovation et renforcement de l'urbanisme. de l'éclairage public, pose de bornes fontaines, aménagement paysagers, ...); Aménagement des abords du restaurant du Bocage (réalisation d'une allée PMR d'accès au restaurant en béton poreux, éclairage public, aménagement paysagers, ...) 4. Caractéristiques générales du projet Dolvent étre annexées au présent formulaire les plèces énoncées à la rubitque 81 du formulaire 4 li Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition Démolition de toilettes existantes vétustes et remplacement par des toilettes automatisées y compris aménagement des accès PMR. Rénovation de l'aire de jeux : pose d'une nouvelle structure de jeux, - pose d'un skate park , - rénovation et renforcement de l'éclairage public (dépose des anciens luminaires et remplacement par des luminaires LED), pose de bornes fontaines, - aménagement paysagers, (modelage du terrain pour supprimer des flaques d'eau, ...). Aménagement des abords du restaurant du Bocage: - réalisation d'un accès PMR à l'arrière du restaurant t aux berges de la rivière depuis le voie principale (béton poreux), rénovation des allées en stabilisé, - sécurisation des berges par la pose de barrières bois, réalisation de l'éclairage public des berges,

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

aménagement paysagers, pose mobilier,

4.2 Objectifs du projet

Les principaux objectifs du projet sont le suivants:

Rendre le site accessible aux PMR,

Sécuriser le site;

Embellir le site.

4.3 Decrivez sommalrement le proje

4.31 dans sa phase travau

Remplacement des toilettes :

Phase 1: démolition des toilettes existantes y compris fondation,

Phase 2: réalisation de la dalle support et des alimentions réseaux,

Phase 3: pose du bloc sanitaire,

Phase 4: habillage du bloc et réalisation des aménagements extérieurs

Aire de jeux:

Phase 1: dépose des anciens luminaires et massifs béton

Phase 2: modelage du terrain, réalisation du réseau d'éclairage public et AEP,

Phase 3: pose des nouveaux luminaires et équipements (jeux, skate parc, bornes fontaines, mobilier, ...)

Phase 4: engazonnement, réfection des allées,

Abords du restaurant:

Phase 1: recherches des réseaux existants;

Phase 2: pose du réseaux, d'éclairage public et massifs, terrassement des allées,

Phase 3: réalisation de l'allée en béton poreux et rénovation des allées en stabilisé,

Phase 4: pose des nouveaux luminaires et du mobilier,

Phase 4: aménagements paysagers,

4.3.2 dans sa phase dexploitation

Toilettes automatisées

Une maintenance et un entretien régulier est prévue (3 x fois par semaines)

Aire de jeux et skate parc:

Une maintenance et les contrôles périodique seront mis en place

Ensemble du site:

Un entretien régulier du site (ramassage des poubelles, entretien des espaces verts, nettoyage général)

4.4 A quelle(s) procedure(s) administrative(s La deoision de l'autoriré environnementale d	sa outousonon le proje (d.).	llete.ov.serchall	soums (c	
Aucune		a la Varia este de ver	A 1847 SHINGHISTI SHINGSAN INT HARMAN	
		· ·		Qi.
	·	•		
		•		
		•		
			:	
		*		
'4,5 Dimensions et caractéristiques du projet et	superficie globale de l'opéra	ton s préciser les u	nites de mesure utilise	es
Grandeurs ca	ractéristiques		Valeur(s)
Tollettes Bocage (surface plancher)			65 m2 430 m2	-
Ensemble aire de jeux Abords du restaurant et berges de la Rivière Sai	nte Suzanne		90 m2	
Applica du l'estadiunt et beiges de la inviere sa		.		
	-			
	<u> </u>		·	
4/6 localisation aureolet				
	rdonnées déographiques!	100 55°61'N	3"04 Lat. 20°90	85"52
		Long. 22 21 2	2 27 141.22 22	
Bocage Pou	/les calegaries 5°a) (5°a) i	5)		i i
97441 Sainte Suzanne): 7; a; 9; a) ; 10 ; 11; a) ; e† b); 32: 34: 38 ; 43; a) e† b) ae			9
228	32: 34: 38: 48: 3) e15) ac nexe al anicle 1: 122: 2 au		•	
	e de l'envionnement		2.3	-
Re	n de départ	Long ° ' _	" Lat ° '	
i Rol	nt darrivée:	Long ° ' _	"_, Lat °	"_
	mmunes fraversées			
Saln	te Suzanne			ii a
V. 3				
970 9970=1320	55500,00 m 587320,00 m		·	
	707 520,050 111		•	-
				100 mg
			enyantananah meneratanan	i i
Joigne	(à yone démande les au	nexes nº 2 a 6		
			oui 🗙 Non	
4.7 Sagit-II d'une modification/extension d'u 4.7.1 Si oui; cette installation ou cet				<u> </u>
envionnementale (
	Aménagement du sit			/ives sur le
	territoire de la comm	une de Sainte-Suz	anne	1
	Arrêté N° 10-942/SG/	DRCTCV du 22 avr	il 2010	
4:7:2:Si oùi: décrivez sommairement les			प सार्थ हरू 	222
différentes composantes de voire projet				
indiquez à quelle daie il diété autoisé?		•		A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O
		•		
		TAPAN BAYSAN MININTAN MININTAN		
MICHELINE DE L'ANTINUE DE L'ANT	anna ann ann an an ann an an an an an an	ermentermenning i fill i 1966 bill 1966 bi	and the second second section of the second	remarker (Carlottiffic in USE)

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

instructeuts, en vous referen n direction regionale Lessite internet du ministère d églon, a l'adresse sulvante, in	ellenv	ent c ronne xxx d	Pour remair le rajele au cel-des sous avous pouvez vous rappicaher des services : ll outil de gent ographie il nieraci ive a CARMEN, als ponible, sur le site de chaque ment vous propose un regioupe ment de ces données en vironnementales par eveloppement a durable gouverraires données en vironnementales in itali- on de choque des zones citées dans le tormulaire.
Vous pouveziegalement retro patrimolne naturel (http://mpi Le projetse situe 1-ili;	uver ic nmnhr	GGITG Jir/zon Non	opicial injection in the case of the case
Dens Unezone naturelle dunteret ecologique, faunis jave et floristave de Hype I, où il (ZNIEFF) ?	X		
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
SVI le territoire à l'une commune littorale (2	X		Sainte Suzanne
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale: ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?	×		Aire d'adhésion du Parc National
Surum territore couvertipar un plan de prévention du puit arrêté au le cas caneant en cours dielaporation ?		X	
Dans un blen inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique au ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone hum de avant fatt lobjet a une del mitation ?	X		Aire de Jeux en zone humide
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		PPRI
Dans un site où sar des sols pollues ?		ጃ.	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un perimetre de protection rapprochée dun capitage a eau destiné à la consommation humaine ou a eau minérale naturelle?		X	
Dans un sitë inscrit ? Le projet se situe 1:11 dans		⊠ Non	
Le projetise situe-tril, dans ou di proximité: Diun site Natura 2000 ?		Non	Leque leitaique le calstance ??
D'un sité classé ?	口	×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6:1 Le projet envisagé est-i i susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableausuivant De quelle naivie ? De quelle imporance ? Appréciez sommairement l'impactipolentel : Oui Non Incidences potentielles Engendre Hill des prélèvements d'équis Si ou , dans quel milleu s $|\mathbf{X}|$ Impliaveras: i des drainages / av. des medifications previsibles des masses d'écu souteraines ? X Est-li excédentaire X en matériaux? Estell déticitoire en matériaux ? Si out yrillse-t-llies ressources naturelles X elusoljou du sous Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité X existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Millev naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'ayoir X un Impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

Est-il susceptible, d'avoir des d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
Est-liconcerné par- ces risques rechnologiaves ?		X	
» Risques Est-II concerne-par des risques matureis ?		X	
Engenare i la des risques sanitalies ? Est-liconcernés par des risques sanitaires ?		X	
Engendre-1-il des déplacements/des trafics		×	
Nulsances Est-Il source de bruit ? Est-Il concerné par des nulsances sonores ?	E L	X	

Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X		Odeurs éventuelles des toilettes
Engendre-1-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
Engendre-1-11 des émissions lumineuses? Est-11 concerné par des émissions lumineuses ?	X		Eclairage public
Engenare-t-Iliaes relets aans tal ?		X	
Engendre-t-lides relets liquides ?- St oul) dans que milleu?		X	
Engendre-t-Ilides efficients 8	X		Eaux Usées des toilettes
Engendrest-lita production de gegnets non cangereux i nertes, cangereux?		X	

ne	4 Descripțion, le cas echéant, des mesures et des caractéristaues du projet destinées à éviteriou fédulie les é spails notables du projetsur l'environnement ou la santé numaine (pour plus de prédision, il vous est possible de Joh le annexe trailant de ces éléments):	fers idre
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
er No	A Auto-evaluation (acultation) un regard - du normulaire - rempli, cestimez-vous acultinest inecessaire acue votre projet rasse - repjet a une revaluation nvironnementale ou au il devicité en efrecaispense // explauration du l'environnement (Pas de création de surfaces n car le projet n'entre dans aucune des rubriques visées par le code de l'environnement (Pas de création de surfaces perméabilisées supplémentaires. Il s'agit de réutilisation des espaces existants.)	o ii
	ossier déposé, suite à la demande des services instructeurs de la Région dans le cadre d'une demande financement FEDER.	
10	деня водина можно в водине в настроительности в под применения в под прим	
i Louis	:TAnnexes obligatoires	
	TAnnexes obligatoires Objet	
1		· ×
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	· X
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°,	X X
1 2 3	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X X
1 2 3 4	Objet Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publlé; Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les	

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×					
/ Population			×					:
appiouvé	ences du projet laen 7. Non × Sligui, decin				pilbles (dêns c	imulées ay	ec-d avries p	ojek evikumsol
						• • •		*.
		•	4					
	ences du projet identif Non × si cui, desi		1444	nn-Elles:suscep	fibles a avoir de	efets de l	alvie ransre	nllere?
							Nowe Control of the C	
							•	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maitre à ouvrage ou pétitonnaire.

Veulliez completer le tableau ci-joint en inciquant les gantes auxquelles elles serioticabent.

Objet

1. Engagement et signature

Je certife sur l'honneur l'exactificae des renseignements d'acessus.

Fait à Saulut De mis

Pour le Présille de l'Archives

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus.

Daniel Le Daniel Bandure.

